

Un nouveau membre : Elegio

La technique au service de la démocratie

Même si la démocratie ne se réduit pas à l'instauration d'élections, celles-ci en sont une composante essentielle. La fracture entre le monde politique et le citoyen se traduit entre autres par une désaffection des électeurs : en 2014 seuls 42,5 % des électeurs européens se sont déplacés pour voter. Et si on se limite aux jeunes, la moyenne européenne tombe à 28%. Les institutions européennes veulent promouvoir le recours aux technologies digitales pour « booster » la participation des citoyens aux élections. Nous interrogeons ici un spécialiste en la matière.

Monsieur Hugues Dorchy, vous êtes un des deux co-fondateurs d'Elegio. Qu'est-ce qui vous a poussé à créer cette société ?

La participation des citoyens à la vie politique doit être adaptée aux réalités sociétales et technologiques. Il apparaît nécessaire et urgent d'augmenter la participation dans toutes les élections et notamment de stimuler la démocratie directe dans un système devenu trop exclusivement représentatif, abstrait et trop éloigné des citoyens.

Le contexte de la mondialisation peut augmenter, chez le citoyen, la sensation de subir les conséquences d'un jeu politique qui lui échappe. De nombreuses matières fondamentales et stratégiques pour l'évolution de notre société, sont décidées à un niveau supranational, ce qui crée un éloignement vertigineux entre les décideurs et le citoyen. De nombreux citoyens pensent « qu'il est devenu sans effet et inutile de voter ».

Comme nous l'indique NousCitoyens, une [enquête](#) publiée par le Parlement européen en 2014, nous livre un constat accablant concernant la participation aux élections européennes. La figure 1, ci-dessous, illustre combien la désaffection touche les jeunes.

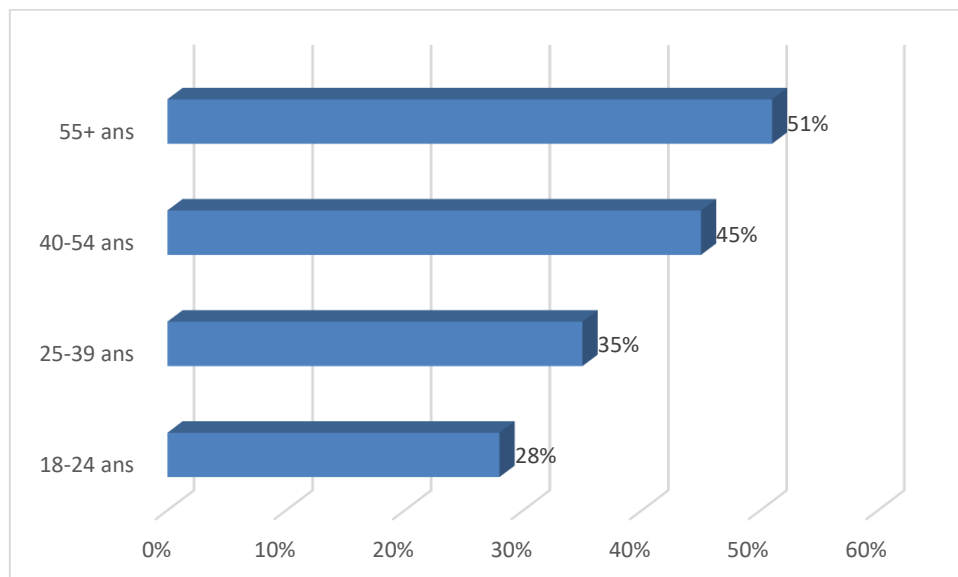


Figure 1 : participation aux élections européennes, par tranche d'âge : moyenne européenne

Dans quatre pays de l'Union européenne le taux de participation de l'ensemble des électeurs était inférieur à 25% : la Slovaquie (13%), Tchéquie (18%), Pologne (24%) et Slovénie (24%). Plus inquiétant encore est l'évolution au fil des années, illustrée dans la figure 2.

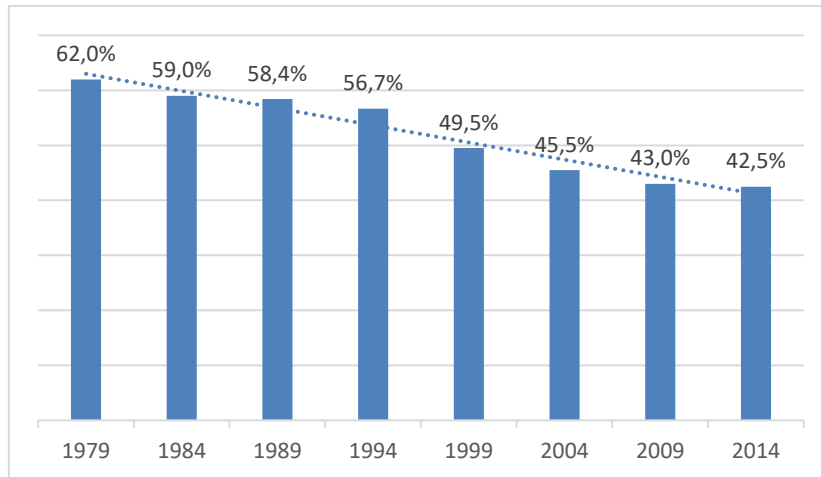


Figure 2 : participation aux élections européennes, moyenne européenne : évolution dans le temps.

En Belgique, ce phénomène de désaffection est camouflé par l'obligation légale de participer au vote. Avec le Luxembourg, nous sommes les seuls États-Membres qui règlementent ainsi la participation des citoyens. Si toutefois, malgré l'obligation, seuls 89,6% des électeurs belges s'exécutent, cela doit inciter le monde politique à réagir.

Il est donc important que le citoyen puisse influencer davantage la décision politique ?

En effet, sans une capacité réelle d'influence et sans participation, il sera difficile d'engager le citoyen dans la vie politique, ce qui est pourtant essentiel pour légitimer les actions et décisions gouvernementales.

L'absence d'issue pour influencer la politique, pousse certains citoyens vers des extrêmes de tout bord, vers un rejet grandissant des « élites » et de « l'establishment ».

Dans toutes les constitutions des pays démocratiques, la souveraineté du Peuple constitue le pilier fondamental de la démocratie. Pour que cette souveraineté soit respectée dans une démocratie représentative, la plupart des citoyens considèrent que le système doit être complété par des consultations directes des citoyens, que ce soit sous forme de référendum impératif ou d'autres formes de consultations. NousCitoyens a fait référence, dans un article de 17 juillet 2015, au processus formel des « [Initiatives Citoyennes Européennes](#) » (ICE).

Quelle est votre vision ? Comment promouvoir la démocratie ?

En tant que société technologique, Elegio observe que les avancées technologiques permettent aujourd'hui de faciliter la participation de tous les citoyens y compris en adressant le souci de la fracture digitale pour augmenter l'assise et la légitimité d'une consultation populaire ou d'un référendum. L'acte de voter peut être rendu facile, tout en respectant les exigences d'anonymat et de contrôle.

C'est pourquoi, dans les limites de ses moyens et capacités d'action, Elegio s'est donné comme mission de faciliter techniquement les élections, référenda et consultations populaires, au niveau local, régional, national ou transnational.

Quelles solutions propose Elegio ?

L'action d'Elegio porte plus particulièrement sur le développement de solutions prêtes à l'emploi pour la réalisation de consultations ou de référendums. Celles-ci résultent à la fois d'une mise en œuvre experte de technologies modernes combinées à notre savoir-faire en termes de processus. Nous en tirons le meilleur parti pour réaliser un « e-Voting **dématérialisé** » utilisant un « **moyen fort d'authentification** » de l'électeur.

« Authentifier fortement » l'électeur signifie effectuer tous les contrôles nécessaires de celui-ci avant de l'autoriser à voter sur un bulletin : est-il inscrit sur la liste électorale ? A-t-il déjà voté ? A quel(s) bulletin(s) de vote a-t-il accès ? Dans quelle langue ? Etc. Ce contrôle est aussi fiable que celui qu'effectueraient un président et ses assesseurs dans un bureau de vote traditionnel.



Nous ne prétendons pas qu'un système de vote soit sécurisé de façon absolue, que le vote soit électronique ou sur papier ! Elegio se démarque des systèmes d'e-Vote, moins transparents et plus coûteux que le papier, utilisés jusqu'à présent par la Belgique. Elegio permet un contrôle non-technique pendant ou après l'élection, en produisant des rapports au format PDF, signés électroniquement. Ceci permet via *Adobe-reader* de vérifier l'intégrité, la source, la date et l'heure du document. A titre d'exemple, un rapport pourrait consister en une liste des bulletins de vote d'une urne (permettant un recomptage, par exemple), ou une liste de participation, ou un résultat de comptage, etc.

Quelle est votre ambition pour dans cinq ans ?

Notre approche du vote électronique a fait ses preuves sur le terrain. Sans quoi, Elegio n'aurait pas pu intervenir pour les élections sociales dans des centaines d'entreprises.

Elegio compte devenir un acteur de premier plan à l'échelle européenne. A cette fin, Elegio s'inscrit dans les axes de recherche et de développement promus par l'Europe en matière d'élections.

Une innovation consiste à s'affranchir de la carte eID belge pour identifier l'électeur. A l'avenir le citoyen pourra s'identifier tout simplement grâce à son smartphone. Le smartphone offre le même degré de fiabilité, d'unicité du vote et de protection de l'anonymat (du vote de l'électeur), que les élections nationales classiques. Fini les problèmes techniques liés à l'utilisation de cartes à puce et, pour certains, d'internet.

Nous sommes d'ores et déjà en mesure de réaliser, à brève échéance, une consultation populaire ou un référendum, en Belgique.

Si j'ai deux smartphones, qu'est-ce qui m'empêchera de voter deux fois ?

De façon analogue, un smartphone est un portefeuille. Si vous disposez de deux portefeuilles vous devrez choisir dans lequel des deux placer votre carte d'identité.

Le recours à des technologies digitales ne va-t-elle pas constituer un obstacle à la participation des électeurs précarisés ? Que se passe-t-il si quelqu'un n'a pas de smartphone ?

Il est essentiel de respecter les goûts des électeurs : certains sont rassurés par la procédure « cabine de vote dans l'école communale du quartier ». D'autres, qui font déjà des achats par Internet, trouvent anachronique de devoir encore se déplacer pour voter. Or, il est possible de combiner les deux systèmes, voire même d'y ajouter optionnellement un processus papier par voie postale.

Qui sont les initiateurs de l'organisation Elegio ? Quelle est son parcours historique ?

Elegio est une PME fondée en 2012, suite à plusieurs années de R&D investis sur le thème: « comment identifier indubitablement des électeurs tout en garantissant un vote anonyme et fiable » (notamment, par l'authentification des électeurs via la carte eID belge). L'entreprise est aujourd'hui une société anonyme belge entièrement détenue par ses 2 fondateurs.

Ces derniers furent précédemment en charge du projet de la carte d'identité électronique en Belgique (au sein du gouvernement fédéral belge 2002-2007). Ils sont des spécialistes du vote électronique, de l'identité électronique, de l'authentification, de la signature électronique avec une forte expérience dans la gestion de larges projets publics belges et européens.

D'où viennent vos ressources ?

Elegio est un prestataire qui facture ses services aux entreprises et organisations clientes. Jusqu'à présent, tous les clients sont belges.

Pour son déploiement européen, [Elegio](#) cherche un financement et/ou un partenariat complémentaire.

Bruxelles, 6 février 2017